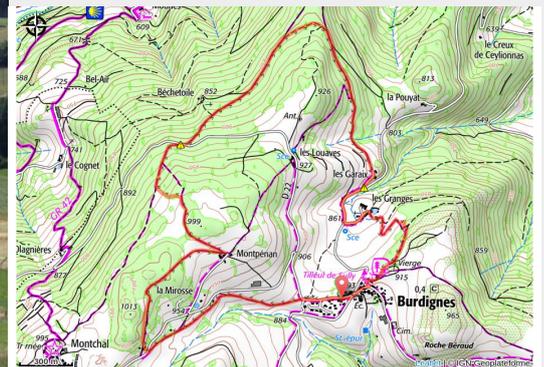


Le sentier des forets - Burdignes n° 2



(Mairie de burdignes)



Ce sentier vous fera découvrir différentes forêts de feuillus et de résineux avant de revenir par la madone et son point de vue sur le village.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h 15

Longueur : 7.0 km

Dénivelé positif : 213 m

Difficulté : Facile

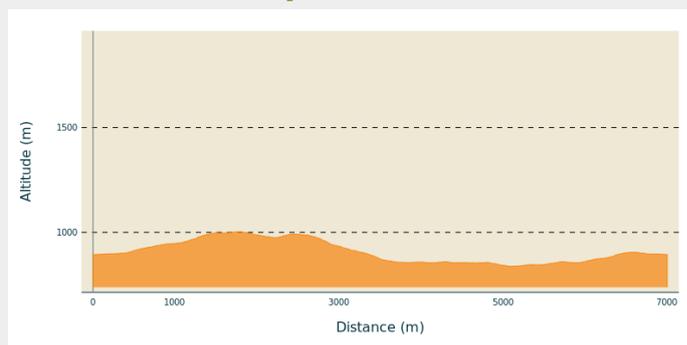
Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Burdignes - Le Bourg

Arrivée : Burdignes - Le Bourg

Profil altimétrique



Altitude min 838 m Altitude max 1002 m

De la place (four à pain associatif et fontaine), prendre la D22 direction St Sauveur en Rue. A la croix de Pierre, prendre le « chemin vieux » à la barrière et tout droit (vue sur l'éco hameau) jusqu'à la 2ème barrière.

A la route de la Faye, faire 50m et prendre le sentier à droite qui mène à Montpénan. Au hameau (bachat et large vue) suivre à gauche le chemin montant, longer la lisière du bois (vue sur la vallée de la Déome) en restant à droite (fermer les clôtures), descendre le sentier par le bois jusqu'au large chemin.

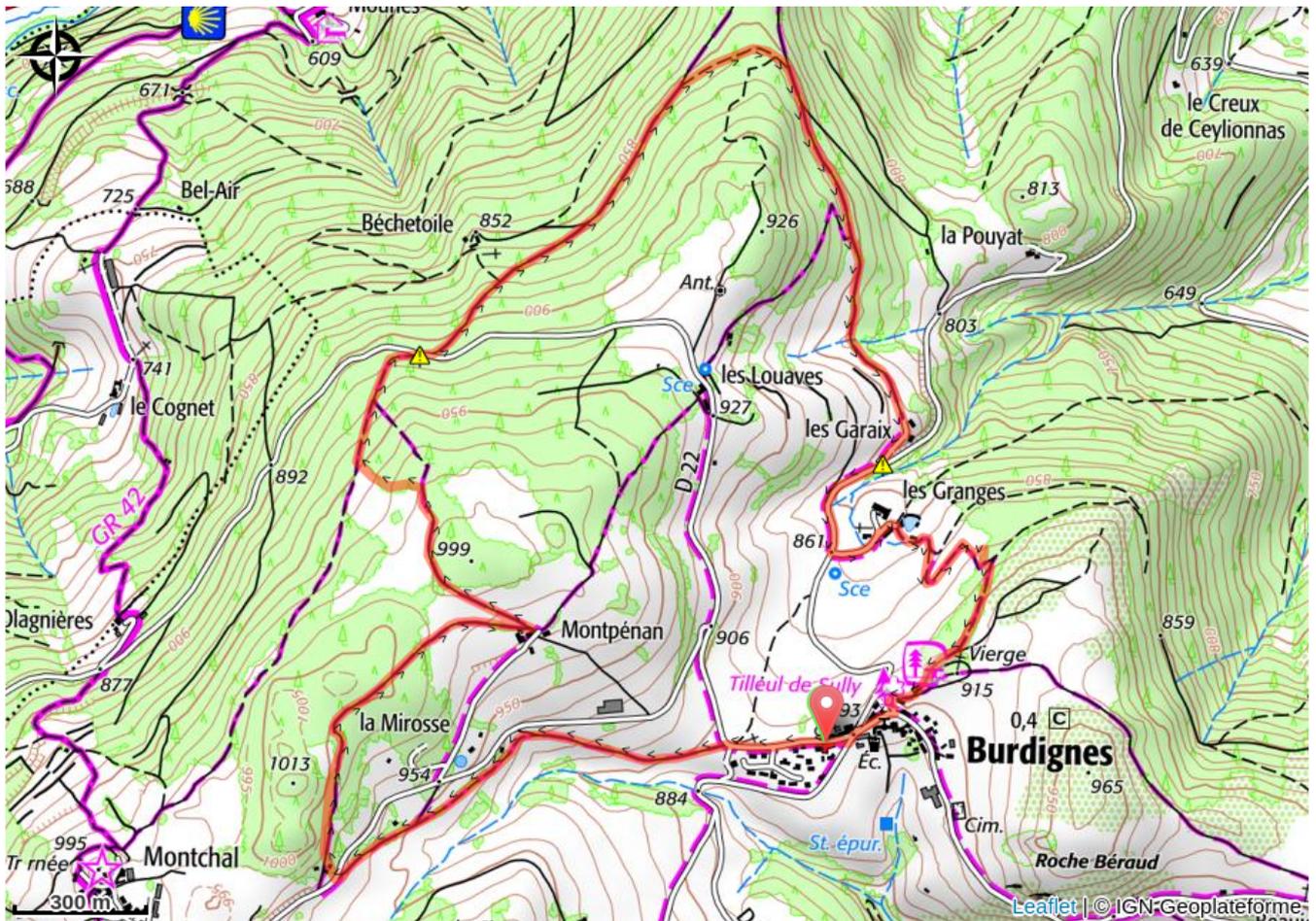
Prendre à droite, direction Béchetoile. Couper la route de Saint Sauveur en Rue avec prudence et continuer le chemin sur 1 km. A la patte d'oie, continuer à droite en légère montée. Rejoindre la piste forestière, aller à droite et 50 m plus loin grimper à droite et continuer tout droit jusqu'à la route de Burdignes. Suivre la route montante toujours avec prudence sur 300 m avant de bifurquer à gauche sur les Granges.

Traverser le hameau en restant à droite, monter le sentier herbeux jusqu'à la 1ère porte de clôture (si le troupeau est présent ne le dérangez pas, le contourner en évitant le contact direct avec les animaux, tenez vos chiens en laisse et refermez les clôtures) tout droit sur 100 m (piquet) et à gauche

le long du talus jusqu'au poteau puis à droite à 90° et tout droit vers la 2ème porte. Rejoindre Burdignes par le chemin en restant à droite. possibilité de monter à la madone (point de vue).

⚠ Attention, route à forte circulation, restez prudent.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

Quelques recommandations d'usage :

- Consultez la météo avant chaque départ
- Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent
- Gardez les chiens en laisse
- N'allumez pas de feu
- Rempportez vos détritrus
- Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.
- Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.
- Pour les secours, composer le **18 ou le 112**.